

Décision

Générale

colonial

Décision n° 26-394-1929 Majorations d'ancienneté

n° 26-394-1929

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

23 septembre 1929

Numéro JO

n° 394 du 30/09/1929

Date du numéro

30 septembre 1929

TEXTE INTÉGRAL

M. Faucilhon, vérificateur de 1er élasse des douanes, est chargé pendant la durée de l'absence du chef de service titulaire, de l'expédition des affaires courantes et urgentes. M. Favcilhon signera : M. Pour le chef de service, absent et p.o. : Le Vérificateur chargé de l'expédition des affaires courantes et urgentes, »